



MAIRIE DE COTONOU
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



SECRÉTARIAT EXÉCUTIF
03 BP : 1777
Cotonou - BÉNIN
Tél : +229 21 30 95 69
mairiecotonou.infos@gouv.bj
www.cotonou.mairie.bj

Section 0. Avis d'appel d'offres

Avis d'appel d'offres

BON A LANCER

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Cotonou

Objet : Accord-cadre triennal à bons de commande pour la sélection d'un prestataire charge d'assurer la sécurité et le gardiennage des écoles maternelles, primaires et arrondissements de la commune de Cotonou

Référence de l'AOI : S_DAAF_89776

Avis N° : ...037.../MCOT/SE/PRMP/SP-PRMP du...30.../...12.../2024

Identification de la procédure : Appel d'offres Ouvert International

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de passation des marchés publics (4^{ème} version) de la Mairie de Cotonou publié sur le portail web des marchés publics le 05 décembre 2024.
2. La Mairie de Cotonou a inscrit dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds propres, afin de financer la sécurisation de l'administration municipale et des écoles maternelles et primaires, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à l'accord-cadre triennal à bons de commande pour la sélection d'un prestataire charge d'assurer la sécurité et le gardiennage des écoles maternelles, primaires et arrondissements de la commune de Cotonou.
3. La Mairie de Cotonou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour fournir des prestations relatives à la sécurité des écoliers lors des traversées de voies à la sortie des écoles, la sécurisation et le gardiennage de vingt (20) arrondissements et directions externes et de cent vingt-huit (128) écoles maternelles et primaires de la ville de Cotonou. Cet accord-cadre est constitué de trois (03) lots répartis comme suit :

Lot 1 : Sécurité des écoliers lors des traversées de voies à l'arrivée et à la sortie des écoles ;

Lot 2 : Sécurisation et gardiennage de jour comme de nuit de vingt (20) arrondissements et directions externes de la Mairie de Cotonou ;

Lot 3 : Sécurisation et gardiennage de jour comme de nuit de cent vingt-huit (128) écoles maternelles et primaires de la ville de Cotonou.

La présente procédure aboutira à la signature d'un accord-cadre **mono attributaire de trois (03) ans non renouvelables par lot**, qui sera mis en œuvre par l'émission, **chaque trimestre**, de **bons de commande** annuels successifs sur l'ensemble de sa période de couverture, conformément à l'article 41 de la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Un candidat peut soumissionner à tous les lots mais ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.

Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé.

Aucune variante ne pourra être prise en considération.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert telle que définie dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats, remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des clauses 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la : **la Personne Responsable de Marchés Publics de la Mairie de Cotonou, prmpcotonou@mairie.bj** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au Secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble de 08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, GMT+1, heures locales, tous les jours ouvrables.**

6. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises**

➤ **Exigences techniques et expériences :**

- être une société spécialisée dans le domaine de la sécurité privée, justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts pour chaque lot ;

-
- disposer d'un agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise l'exercice de l'activité de gardiennage et de surveillance des personnes et des biens en cours de validité pour chaque lot ;
 - avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) et de l'année en cours, au moins un (01) marché dans **le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations** d'un montant minimum égal à **cent dix-huit millions huit cent dix mille trois cent soixante-deux (118 810 362) francs CFA HTVA**, pour le lot 1 et à **trente-sept millions cent vingt-huit mille deux cent trente-huit (37 128 238) francs CFA HTVA**, pour le lot 2 et à **deux cent trente-sept millions six cent vingt mille sept cent vingt-trois (237 620 723) francs CFA HTVA**, pour le lot 3, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou par les copies légalisées des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé. Les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réception doivent être appuyés des copies des contrats y afférents (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ;
 - disposer, **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

Lot 1 :

- * **trois (03) contrôleurs** titulaires du BEPC, avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **cent vingt-huit (128) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

Lot 2 :

- * **deux (02) contrôleurs** titulaires du BEPC, avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **quarante (40) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

Lot 3 :

- * **six (06) contrôleurs** titulaires du BEPC, avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **deux cent cinquante-six (256) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec trois (03) ans d'expérience globale dans la prestation de services et deux (02)

BON A LANCER !

expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

NB :

- 1- Le 1/5 des agents de sécurité affectés à l'exécution du présent marché doit être déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). A cet effet, le soumissionnaire doit fournir les preuves légalisées de cette déclaration sous peine d'élimination.
 - 2- La qualification des agents de sécurité peut être prouvée par tout type de diplôme (académique, professionnel, de fin d'apprentissage, etc.) .
 - 3- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail et les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies des pièces d'identité en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.
 - 4- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.
 - 5- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.
- disposer **des matériels** suivants :

Lot 1 :

- * cent vingt-huit (128) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) gilets de sécurité Fluo ;
- * cent vingt-huit (128) sifflets pour donner l'alerte ;
- * cent vingt-huit (128) drapeaux de sécurité portatifs ;
- * cent vingt-huit (128) imperméables à l'effigie de la société. ;
- * trois (03) motos pour la liaison.

BON A LANCER

Lot 2 :

- * quarante (40) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * quarante (40) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * quarante (40) sifflets pour donner l'alerte ;
- * quarante (40) matraques gourdins pour la défense ;
- * quarante (40) bombes de gaz lacrymogène ;
- * quarante (40) paires de chaussures rangers ;
- * quarante (40) lampes torches ;
- * quarante (40) imperméables à l'effigie de la société ;
- * vingt (20) paires de menottes ;
- * cinq (05) talkies-walkies destinés aux liaisons radiotéléphoniques ;

- * deux (02) motos pour la liaison.

Lot 3 :

- * deux cent cinquante-six (256) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * deux cent cinquante-six (256) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * deux cent cinquante-six (256) sifflets pour donner l'alerte ;
- * deux cent cinquante-six (256) matraques gourdins pour la défense ;
- * deux cent cinquante-six (256) bombes de gaz lacrymogène ;
- * deux cent cinquante-six (256) paires de chaussures rangers ;
- * deux cent cinquante-six (256) lampes torches ;
- * deux cent cinquante-six (256) imperméables à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) paires de menottes ;
- * vingt (20) talkies-walkies destinés aux liaisons radiotéléphoniques ;
- * six (06) motos pour la liaison.

NB :

- 1- Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou de toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.
- 2- L'absence de l'un quelconque des matériels exigés est éliminatoire.

➤ **Exigences financières :**

- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **treize millions deux cent un mille cent cinquante-un (13 201 151) francs CFA pour le lot 1, quatre millions cent vingt-cinq mille trois cent soixante (4 125 360) francs CFA pour le lot 2 et de vingt-six millions quatre cent deux mille trois cent trois (26 402 303) francs CFA pour le lot 3**, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) un chiffre d'affaires annuel moyen de **deux cent quatre-vingt-dix-sept millions vingt-cinq mille huit cent soixante-quinze (297 025 875) francs CFA pour le lot 1, quatre-vingt-douze millions huit cent vingt mille six cent vingt-cinq (92 820 625) francs CFA pour le lot 2 et de cinq cent quatre-vingt-quatorze millions cinquante-un mille sept cent cinquante (594 051 750) francs CFA pour le lot 3**, justifiés par les états financiers fournis dans la forme prescrite par l'annexe A-3-2 point 1.

NB : Les deux critères financiers sont cumulatifs.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence

➤ **Exigences techniques et expériences :**

-
- être une société spécialisée dans le domaine de la sécurité privée, justifié par l'inscription au registre de commerce ou dans les statuts pour chaque lot ;
 - disposer d'un agrément du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique qui autorise l'exercice de l'activité de gardiennage et de surveillance des personnes et des biens en cours de validité pour chaque lot ;
 - disposer, **d'un personnel** ayant les qualifications ci-après :

Lot 1 :

- * **trois (03) contrôleurs** titulaires du BAC au moins, avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **cent vingt-huit (128) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

Lot 2 :

- * **deux (02) contrôleurs** titulaires BAC au moins, avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **quarante (40) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

Lot 3 :

- * **six (06) contrôleurs** titulaires du BAC au moins, avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations ;
- * **deux cent cinquante-six (256) agents de sécurité**, sans qualification particulière mais avec sept (07) ans d'expérience globale dans la prestation de services et trois (03) expériences dans le domaine de la sécurité privée des bâtiments ou de diverses installations.

NB :

- 1- Le 1/5 des agents de sécurité affectés à l'exécution du présent marché doit être déclaré à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS). A cet effet, le soumissionnaire doit fournir les preuves légalisées de cette déclaration sous peine d'élimination.
- 2- La qualification des agents de sécurité peut être prouvée par tout type de diplôme (académique, professionnel, de fin d'apprentissage, etc.) .
- 3- Le candidat fournira la liste du personnel en y joignant les copies légalisées des diplômes, les originaux ou copies légalisées des attestations de travail et les curricula vitae signés par le personnel exigé ainsi que les copies des pièces d'identité en cours de validité comme preuves des qualifications et des références professionnelles.

IRON A LANCER

4- Les expériences globales s'apprécieront à partir de la date de délibération ou de l'obtention des diplômes ou à défaut, la date de signature ou de délivrance du diplôme.

5- Les expériences similaires doivent être mentionnées dans les attestations de travail.

- disposer des matériels suivants :

Lot 1 :

- * cent vingt-huit (128) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) gilets de sécurité Fluo ;
- * cent vingt-huit (128) sifflets pour donner l'alerte ;
- * cent vingt-huit (128) drapeaux de sécurité portatifs ;
- * cent vingt-huit (128) imperméables à l'effigie de la société. ;
- * trois (03) motos pour la liaison.

Lot 2 :

- * quarante (40) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * quarante (40) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * quarante (40) sifflets pour donner l'alerte ;
- * quarante (40) matraques gourdins pour la défense ;
- * quarante (40) bombes de gaz lacrymogène ;
- * quarante (40) paires de chaussures rangers ;
- * quarante (40) lampes torches ;
- * quarante (40) imperméables à l'effigie de la société ;
- * vingt (20) paires de menottes ;
- * cinq (05) talkies-walkies destinés aux liaisons radiotéléphoniques ;
- * deux (02) motos pour la liaison.

Lot 3 :

- * deux cent cinquante-six (256) tenues d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * deux cent cinquante-six (256) casquettes d'agents de sécurité à l'effigie de la société ;
- * deux cent cinquante-six (256) sifflets pour donner l'alerte ;
- * deux cent cinquante-six (256) matraques gourdins pour la défense ;
- * deux cent cinquante-six (256) bombes de gaz lacrymogène ;
- * deux cent cinquante-six (256) paires de chaussures rangers ;
- * deux cent cinquante-six (256) lampes torches ;
- * deux cent cinquante-six (256) imperméables à l'effigie de la société ;
- * cent vingt-huit (128) paires de menottes ;
- * vingt (20) talkies-walkies destinés aux liaisons radiotéléphoniques ;

- * six (06) motos pour la liaison.

NB :

- 1- Le candidat fournira la liste des matériels en y joignant les preuves de propriété (copies légalisées de factures d'achat ou de toutes preuves) ou de location ou de promesse de location accompagnées des preuves de propriété du loueur pour justifier la disponibilité desdits matériels.
- 2- L'absence de l'un quelconque des matériels exigés est éliminatoire.

➤ **Exigences financières :**

- fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels (responsabilité civile chef d'entreprise) avec mention de l'objet du marché et couvrant ce dernier à hauteur de **deux cent soixante-un millions trois cent quatre-vingt-deux mille sept cent soixante-dix (261 382 770) francs CFA** pour le lot 1, **quatre-vingt-un millions six cent quatre-vingt-deux mille cent cinquante (81 682 150) francs CFA** pour le lot 2 et de **cinq cent vingt-deux millions sept cent soixante-cinq mille cinq cent quarante (522 765 540) francs CFA** pour le lot 3;
- disposer des avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de **treize millions deux cent un mille cent cinquante-un (13 201 151) francs CFA** pour le lot 1, **quatre millions cent vingt-cinq mille trois cent soixante (4 125 360) francs CFA** pour le lot 2 et de **vingt-six millions quatre cent deux mille trois cent trois (26 402 303) francs CFA** pour le lot 3, justifiés par une attestation d'une banque ou institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin ;
- fournir le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'exercice pour les entreprises qui n'ont encore trois (03) années d'existence, conformément au point 1 de l'annexe A-3-2.

NB : Les trois critères financiers sont cumulatifs.

En cas d'égalité des candidats, il sera tenu compte de l'ordre croissant de dépôt des plis pour l'attribution.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Le délai d'exécution de l'accord-cadre sera de **trois (03) ans** pour chaque lot et sera mis en œuvre **par émission de bons de commande annuels successifs**.
8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier complet d'appel d'offres à compter du... *01 Janvier 2025* ... de **08 heures à 12 heures 30 minutes dans la matinée et de 14 heures à 17 heures 30 minutes, GMT+1, heures locales**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics**

BON A LANCER

sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge¹ établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de régulation des marchés publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques **par lot** à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB **par lot** sous le format PDF en **fichier unique accessible**, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** au plus tard le 22/10/2024 à 10 heures 00 minute, GMT+1, heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.
10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Mairie de Cotonou, 120, Avenue du Renouveau (8.047), Wologuèdè dans le 8^{ème} Arrondissement de la ville de Cotonou, Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée du bâtiment situé derrière le grand immeuble** le 22/10/2024 à 10 heures 30 minutes, GMT+1, heure locale.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de :
- Lot 1 : deux millions trois cent soixante-seize mille deux cent sept (2 376 207) francs CFA ;
Lot 2 : sept cent quarante-deux mille cinq cent soixante-cinq (742 565) francs CFA ;
Lot 3 : quatre millions sept cent cinquante-deux mille quatre cent quatorze (4 752 414) francs CFA.
- En ce qui concerne les micro, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.
12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de : **cent vingt (120) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.**
13. Les offres doivent être présentées et déposées **par lot sous peine de rejet.**

Cotonou, le 30 / 12 / 2024

¹ Ce modèle de fiche de retrait/récépissé est téléchargeable sur le site web de l'ARMP consultable à l'adresse www.armp.bj

BON A LANCER

La Personne Responsable des Marchés Publics,



Manet Floriana C. GAZARD

Table des clauses

A. Généralités	17
1. Objet du marché	17
2. Origine des fonds.....	17
3. Sanctions des fautes commises par les candidats, soumissionnaires, attributaires ou titulaires de marchés publics.....	17

BON A LANCER